

Section 4 : propriété intellectuelle

Vidéo 1 : les conditions du droit d'auteur

- Quelles sont les conditions pour bénéficier de la protection du droit d'auteur ?
 - Un MOOC se compose de contenus de genre différent : vidéos, supports de cours, quizz, forums de discussion, schémas, graphiques, images. Chacun de ces contenus est susceptible de protection au regard du droit d'auteur français si deux conditions sont réunies :
 - *Première condition* : originalité de la création : le contenu doit porter l'empreinte de la personnalité de l'auteur
 - *Second condition* : forme de la création : le contenu doit revêtir une forme d'expression orale ou écrite.
 - Si ces deux conditions sont réunies : l'auteur dispose alors :
 - De droits moraux sur ses œuvres : dont notamment le droit de paternité c'est à dire la mention de son nom sur son œuvre ;
 - De droits patrimoniaux (plus communément appelés droits d'exploitation) : dont notamment le droit de reproduction et le droit d'adaptation.